

Sujet : bergognon isabelle demande : Sentier du littoral plage des Bonnettes - plage de la Garonne

Date : Wed, 28 Oct 2020 11:45:51 +0100

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Concernant le projet de sentier du littoral entre les plages des Bonnettes et de la Garonne, nous sommes surpris de ne pas avoir été consultés, étant donné que celui-ci doit passer dans notre lotissement.

En effet, jamais nous n'avons reçu de courrier nous demandant notre avis sur le tracé ou les aménagements envisagés. Or, les travaux qui devront être effectués se situeront sur les parties privées du lotissement avec des risques importants de dégradations de la voie privée.

Comment comptez-vous protéger les piétons quand on voit que deux véhicules ne peuvent pas se croiser et que vous comptez faire passer le sentier à 5 mètres de la falaise (la route d'accès mesurant 4 mètres) ?

En faisant passer le sentier dans une zone fortement boisée, vous augmentez le risque d'incendie et pour l'instant il n'y a aucune étude concernant ce risque.

Comment comptez-vous rendre au lotissement son côté privatif puisque vous supprimez le portillon appartenant à l'ASL Jeanne d'Arc sans en avoir parlé aux colotis ?

Nous vous remercions de bien vouloir repenser ce projet en tenant compte des nuisances énormes qu'il occasionnerait.

Cordialement,

Isabelle et Didier Bergognon

Profil : particulier

Nom : bergognon

Prénom : isabelle

Code postal : 83220

Ville : Le Pradet